

Paris, le 05 octobre 2020

Altaïr Avocats conseille le Groupe Médiaperf pour l'acquisition de Fidme

Altaïr Avocats a accompagné le Groupe Médiaperf à l'occasion de son acquisition de la start-up française Fidme, spécialisée dans la dématérialisation des cartes de fidélité.

Avec plus de 4 millions d'utilisateurs en France, Fidme facilite depuis 10 ans le parcours d'achat en magasin des consommateurs en regroupant au sein d'une même application, disponible sur Android et iOs, toutes les cartes de fidélité. L'application permet également d'analyser les dépenses mensuelles, de cumuler des points de fidélité et de bénéficier de promotions exclusives.

Le Groupe Médiaperf, déjà propriétaire de l'application fidélité Fidall, va ainsi regrouper plus de 35 millions de cartes de fidélité dématérialisées utilisées par près de 5 millions de consommateurs.

Les données qualifiées collectées ainsi par le Groupe permettront notamment aux enseignes de proposer des offres ultra-personnalisées aux utilisateurs, de digitaliser leurs bases CRM et d'améliorer la portée de leurs campagnes de marketing et communication ciblées via le trading desk Médiaperformances.

Altaïr Avocats conseillait le Groupe Médiaperf sur les aspects corporate de cette opération (audit puis transaction) avec Philippe Beauregard, avocat associé, et Jeanne Mucchielli, avocate. Altaïr Avocats est également intervenu lors de l'audit d'acquisition sur les aspects Contrats et Propriété intellectuelle, avec Christophe Héry, avocat associé.

Mamou & Boccara Avocats est intervenu lors de l'audit d'acquisition sur les aspects fiscaux, avec Elie Boccara, avocat associé

POPAVOCAT est intervenu lors de l'audit d'acquisition sur les aspects sociaux avec Stéphanie Beaupère, avocat associé.

Fidme était accompagnée par le cabinet NBBA Avocats avec Naëla Broquelet.

Les conseils financiers sur l'opération :

Banque d'affaires : Mathieu Daouphars / SHAMROCK CAPITAL PARTNERS

Contacts presse



Avocom / Virginie Jubault et Diane Zeegers / tél. +33 1 48 24 60 54

A propos d'Altaïr Avocats

Altaïr Avocats est un cabinet d'affaire, implanté à Paris et à Bordeaux, spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, contentieux des affaires, concurrence-distribution ainsi qu'en fiscalité.

Créé en 2019 et comptant aujourd'hui une douzaine d'avocats dont six associés, Altaïr Avocats place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Le collectif est fondamental pour les associés d'Altaïr Avocats qui travaillent ensemble, en étroite collaboration, mutualisant ainsi leurs compétences afin d'offrir à leurs clients des conseils précis et techniques à haute valeur ajoutée.